

MARCEL LECLERC

Marcel Lederc naît en 1935 dans une famille d'agriculteurs à Sainte Anne sur Vilaine où il fait ses études à l'école privée du bourg. Il poursuit par des études secondaires au lycée de garçons de Rennes [qui ne s'appelle pas encore *Chateaubriand* n'en déplaît aux rédacteurs de notices]. Il passe un doctorat en droit public à la faculté de droit de Rennes ainsi qu'un DES de science politique. Service en 1959-60 dans l'armée de l'air.

En octobre 1960, à 25 ans, il est reçu au sélectif concours de commissaire de police de la préfecture de police. Entré à la direction de la police judiciaire de la préfecture de police il entame une brillante carrière parisienne franchissant tous les étapes hiérarchiques : commissaire adjoint (1961), commissaire (1967), commissaire principal (1971), commissaire divisionnaire (1977), directeur (1986), et accédant à des postes prestigieux : chef de la brigade de recherche et d'intervention (BRI) en 1974, chef de la brigade criminelle en 1979...

Un des tournants marquants de cette carrière a été en mars 1982 le refus de la promotion que lui proposait Gaston Defferre.

Defferre, ministre de l'Intérieur du gouvernement Mauroy, avait pensé "faire d'une pierre deux coups" : éloigner de Paris un fonctionnaire dont le nom était associé à quelques "affaires" du septennat précédent, et montrer, par la même occasion, l'ambition de sa politique de décentralisation en nommant *Contrôleur général de la Police* dans "sa" ville de Marseille, un policier de valeur, un "grand flic" qui avait été un des "tombeurs" des "frères Zémour".

Attaché à la Préfecture de Police de Paris, où se faisaient les grandes carrières, Marcel Leclerc y vit une provocation.

Son refus entraîna un véritable séisme qu'il "paya" en étant nommé "chargé de mission" à l'*Inspection générale de la police nationale*, "le cimetière des éléphants", selon le commissaire Robert Broussard qui avait fait équipe avec lui. Quatre ans plus tard, nommé directeur, il devenait le chef de cette même IGPN.

Mis à disposition un temps comme directeur de cabinet de Charles Pasqua au conseil général des Hauts de Seine en 1989, il quitte la région parisienne en 1993, pour devenir préfet délégué auprès du préfet de la région Rhône-Alpes, préfet du Rhône. Il entre dans la préfectorale en 1994.

Marcel Lederc a pris sa retraite en 1998 ce qui lui a permis de rédiger un livre, paru chez Plon en 2000 où il raconte son expérience : *De l'antigang à la criminelle*.



Photo extraite de la *Revue de la police Nationale* d'avril 1988
(Citée par <http://www.sfhp.fr>- une des sources de cette note-)